

GAILLARD Jules

Etat-Civil :

Né le 30 août 1879 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Jules GAILLARD**, cordonnier et **Hortense GOIS**.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Fratricie :

Registre Matricule :

Jules GAILLARD est de la classe 1899 et porte le numéro matricule 1278 au bureau de recrutement de Châtellerault.

'Profession' de séminariste et résidant à Montmorillon.

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur la 9^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Arrivé au corps le 3 Août 1914.

Réformé N°2 par la commission spéciale de Tours du 22 août 1914 pour : Rhumatismes et Diabète

Maintenu dans sa situation par le conseil de révision des Deux Sèvres dans sa séance du 5 juin 1915.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne : Du 3 au 23 août 1915.

Les religieux dans la guerre.

En 1914, quand éclate le conflit, les tensions entre l'Eglise catholique et l'État provoquées par les mesures anticléricales prises sous la III^{ème} République s'apaisent à l'appel de l'«Union sacrée» des Français. Le ministère de la guerre autorise la désignation d'aumôniers volontaires aux côtés de la centaine d'aumôniers titulaires que comptait l'armée.

Entre 800 et 1000 aumôniers catholiques, selon l'historien Xavier Boniface, accompagneront les troupes durant les quatre années de guerre et environ 30.000 religieux participeront aux combats.

Les prêtres et séminaristes qui, depuis la loi de 1889 dite des «curés sac au dos», étaient mobilisables dans les services de santé, sont, tout au long du conflit, envoyés dans les unités combattantes en vertu de la loi du 21 mars 1905 supprimant toutes les exemptions.

Les prêtres, combattants, infirmiers ou brancardiers sont souvent amenés à suppléer les aumôniers et célébrer des messes dans les zones de combat. A cette fin, des associations religieuses envoient vers le front des colis contenant le matériel nécessaire à la célébration de l'office divin.

